

Bulletin
Municipal

N° 90

Cléry-saint-André

Octobre 2022

**ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

Les nuits désormais moins éclairées

Lire page 7



**PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE**

SASU
Pascal DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE
QUALIMAT
Certificat N° 121873

CLÉRY PEINTURE



Travaux de peinture
intérieurs-extérieurs
Pose de parquet
Revêtements muraux et sol

ARIGAULT Marie-Laure
06 65 77 58 82
clery.peinture@gmail.com

15 ter rue Saint André
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

Tél : 06.21.26.23.93 - 02.38.45.92.11
Courriel : bruno.mothu@fr.fr
Facebook : fb.me/brunomothucouverture

Entreprise
Bruno MOTHU Couverture



+ de 30 ans d'expérience

2 sentier des Murailles - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN



**AMENAGEMENTS
EXTERIEURS**

Terrassements
Clôtures - Allées

CLÉRY ST ANDRÉ
02 38 45 35 13



MOREAU CLIMELEC
Votre spécialiste pour vos projets

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN
13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 17 octobre 2022

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : [@ClerySaintAndre45](https://www.facebook.com/ClerySaintAndre45)

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2022

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

■ Édito	P.5
■ Ville durable	
<i>Déplacement et mobilité douce sur la commune</i>	P.6
<i>Les nuits sont désormais moins éclairées</i>	P.7
<i>Concours de Maisons Fleuries : Remise des prix</i>	P.7
■ Travaux	
<i>Nouvelle voie douce</i>	P.8
<i>Fibre optique</i>	P.8
<i>Rue de la Perrière</i>	P.9
■ Urbanisme	
<i>Permis de construire ou déclaration préalable?</i>	P.10
<i>Citoyenneté</i>	P.11
<i>Taille de haies et élagages des propriétaires riverains</i>	P.11
■ Vie scolaire et extra-scolaire	
<i>Le Pass'Jeune toujours aussi apprécié</i>	P.12
<i>Le CME : Rétrospective 2021 - 2022</i>	P.12
<i>Rentrée scolaire</i>	P.13
<i>École Notre-Dame : Au revoir, et merci</i>	P.13
■ Acteurs économiques	
<i>Equicoaching</i>	P.14
<i>Sérénité Auto</i>	P.14
■ Intercommunalité	
<i>Forum «Entreprendre en Terres du Val de Loire»</i>	P.15
■ Action sociale	
<i>Octobre rose</i>	P.16
<i>Bourse au permis de conduire</i>	P.16
<i>Banque alimentaire</i>	P.16
■ Patrimoine	
<i>Il y a 600 ans, le 32 juillet 1423, naissait Louis XI</i>	P.17
<i>Exposition Jeanne d'Arc</i>	P.17
■ Culture	
<i>Bilan du 1^{er} Festi'Cléry 2022</i>	P.18
<i>Noël à Cléry !</i>	P.18
<i>Rentrée de l'École municipale de musique</i>	P.19
<i>Un nouveau nom pour la bibliothèque et une exposition à venir</i>	P.19
■ Actualité associative	P.21
■ Droit d'expression	P.27



Au fil des derniers mois...



Spectacle « Les Baladingues »



Journée mondiale du nettoyage



Maison des Associations



Spectacle « Ensorcelé »



Défilé du 8 mai



Cadeau d'entrée au Collège
(École Notre-Dame)



Cadeau d'entrée au Collège
(École des Bergerêts)



Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

J'espère que vous avez bien profité de ce bel été qui s'achève, un peu trop chaud tout de même. Le 11 août, nous avons eu deux départs de feux, vite circonscrits grâce à la rapidité de l'alerte et aux moyens mis en œuvre par les pompiers du département. J'oserais dire deux feux seulement... compte-tenu de la sécheresse. J'invite les Cléricois à entretenir les abords de leur maison afin de limiter les risques de propagation rapide d'incendie.

La commune a mis à profit cette trêve estivale pour faire un grand nettoyage et divers travaux de maintenance dans les bâtiments. Nos agents ne sont pas si nombreux et nous avons de plus en plus d'espaces végétalisés. Comme toutes les communes, nous nous adaptons aux lois qui préservent notre environnement, une bonne action pour la planète, mais aussi une charge de travail supplémentaire. Les associations ont retrouvé du dynamisme d'avant crise sanitaire. Qu'elles en soient remerciées ainsi que les élus, les partenaires bénévoles qui font de leur mieux pour animer notre cité.

Les travaux de la rue de la Perrière ont été réalisés dans de très bonnes conditions. Merci aux riverains qui en ont accepté les contraintes. Une nouvelle voie à l'usage des piétons et cyclistes reliera prochainement le sentier des murailles au centre bourg, face à la mairie. C'est un projet d'envergure, la création d'îlots de fraîcheur, dont la maîtrise est assurée par des élus. Les compétences internes connues, d'élus, d'agents et d'habitants volontaires, leur disponibilité pour ces travaux, permettra une

économie et restera l'œuvre de ces bénévoles. Nous planterons en saison propice, quelques 650 arbres et arbustes, dont des fruitiers, le long de cette nouvelle liaison et dans le secteur de la Poule Blanche.

Depuis début août, nous avons éteint l'éclairage public dans toutes les rues de 23 heures à 5 heures du matin. Cette expérimentation que je souhaite pérenne dans le temps après quelques évolutions du réseau, vise plusieurs objectifs. Limiter les dépenses énergétiques, bien sûr, mais aussi baisser notre consommation comme le recommande fortement le gouvernement qui craint une insuffisance de la production d'électricité cet hiver. Cette action va dans le sens du respect de l'environnement, de la flore et du cycle de vie de la faune. Le gouvernement a pris des mesures en faveur des foyers en encadrant la hausse du coût de l'énergie, elles ne s'appliquent pas aux collectivités. En concertation avec les associations, la municipalité devra rechercher des moyens afin de limiter les dépenses en chauffage et éclairage. Il est indispensable de les maîtriser et de maintenir à un bon niveau notre budget d'investissement.

Cette année 2022 restera marquée par la guerre en Ukraine. Ayons une pensée pour ce peuple qui lutte pour sa liberté et qui en paye un prix très fort, allant jusqu'aux sacrifices de milliers de vies. Mesurons la chance de vivre en France, un pays en paix avec ses voisins.

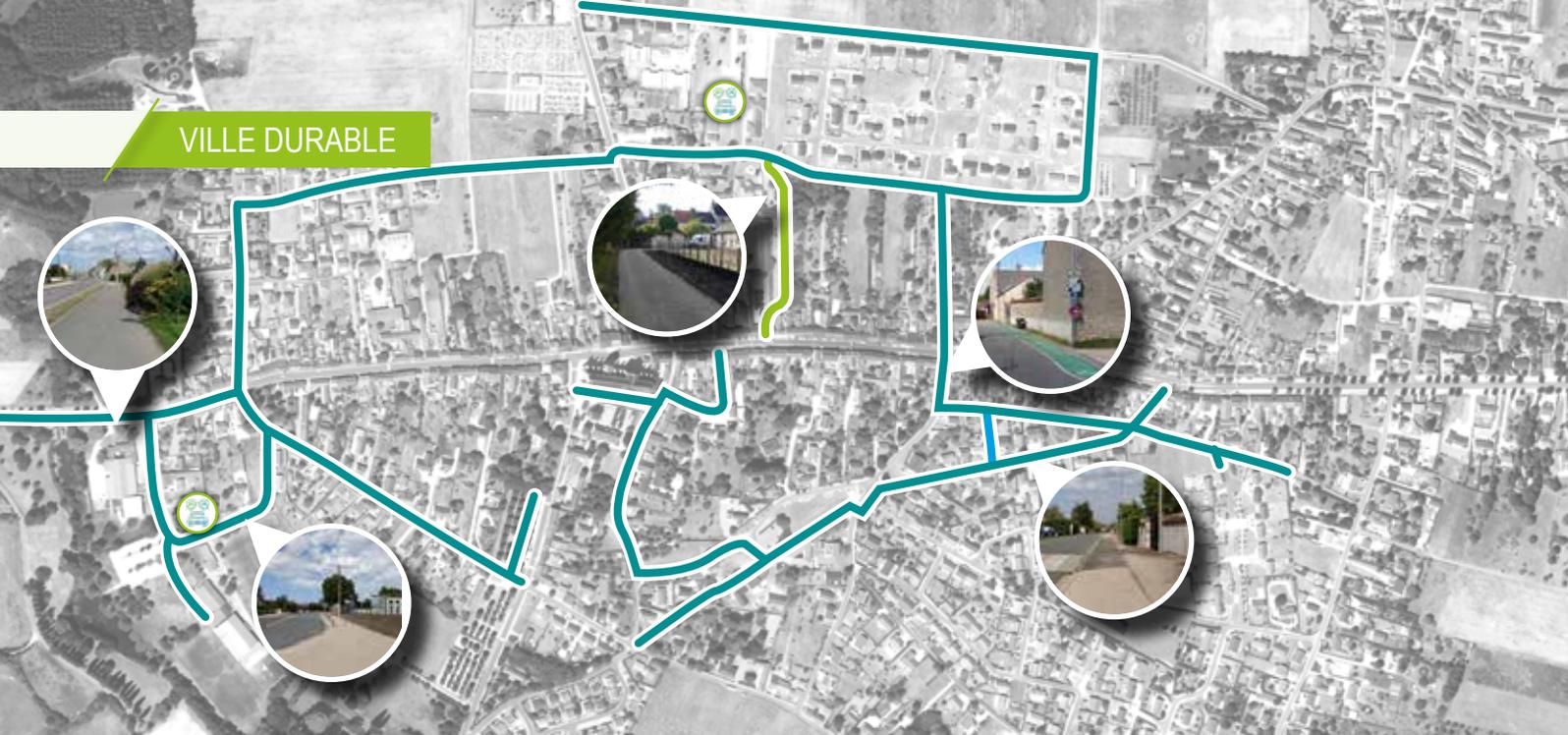
Nous avons consacré 4 dimanches à l'exercice de la démocratie dans notre pays. Merci à chacun d'entre vous, employés, élus, habitants volontaires, pour ces moments forts de la vie locale et le bon déroulement de ces élections. Nous espérons toujours de nos élus nationaux du bon sens, pour maîtriser les nombreuses tracasseries administratives qui accompagnent nos projets locaux. Au final, l'important est de simplifier la vie de nos administrés.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne reprise et vous assure au nom de la municipalité de notre profond dévouement.

Bien à vous.

 Le Maire,
Gérard CORGNAC.





Déplacement et mobilité douce sur la commune

Chaque année, la municipalité investit dans le développement des mobilités douces afin de mailler le territoire. Les investissements se reflètent également dans la mise en valeur de ces voies douces avec l'installation de signalisation horizontale ou verticale et en créant des zones de partage. Les aménagements sont sécurisés mais certaines règles de sécurité routières doivent être respectées.

Se déplacer à vélo

Un moyen de transport à privilégier pour se déplacer sur la commune ou éventuellement se rendre à son travail. À vélo comme en voiture, respectez bien le code de la route et indiquez toujours vos changements de direction avec votre bras. Bien sûr, l'usage du téléphone mobile et / ou d'un dispositif d'écoute (oreillette, casque audio) sont interdits.



En plus d'être bénéfique pour la planète, la pratique du vélo l'est aussi pour la santé !

Un maillage évolutif

Vous pouvez également cheminer à travers l'ensemble des voies douces maillées sur la commune. De nombreux aménagements dédiés ou partagés vous permettent de vous déplacer sur l'ensemble de la commune de manière sécurisée.

Sur certains aménagements comme la rue des Ruelles par exemple, les cyclistes ont la possibilité de se déplacer dans les deux sens de circulation à l'inverse des voitures.

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que la bande verte au sol matérialise l'espace prévu pour les cyclistes.

Il est également impératif de rentrer vos bacs de déchets dès la collecte effectuée. Ceux-ci peuvent représenter un danger en obligeant les usagers de ces aménagements et des trottoirs à se déporter sur la chaussée.

Enfin, une nouvelle voie douce sera ouverte, reliant la rue du Maréchal Foch au chemin des Bergerêts (voir page 8).



Et pour aller plus loin ? Le covoiturage !

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, deux zones de covoiturage ont été mises à disposition des citoyens, une à proximité des ateliers municipaux sur le parking de l'espace Loire et l'autre sur le parking des écoles, quartier de Bergerêts.

Une baisse de 5 à 10 % du trafic, que peut susciter le covoiturage, suffirait le plus souvent à atténuer fortement voire supprimer les phénomènes d'encombrement aux heures de pointe dans les villes et aux abords des agglomérations (Source : Ademe).

Partager un même véhicule permet de diviser les frais pour le conducteur et les passagers, de réduire le nombre de véhicule en circulation et d'optimiser les places de stationnement.



2 000 €, c'est la somme économisée chaque année par un salarié automobiliste qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue (Source : Ademe).

Les nuits sont désormais moins éclairées



Un choix écologique, pragmatique et économique, la municipalité de Cléry-Saint-André a décidé de revoir sa politique en matière d'éclairage public.

Les habitants l'ont sans doute remarqué : depuis le 26 Juillet, la ville est engagée dans une démarche d'évolution de son réseau d'éclairage public.

Le nouveau dispositif prévoit une extinction complète de 23 heures à 5 heures sur tout le territoire communal, qui comporte 32 armoires de commande et près de 700 points lumineux.

Le projet a été présenté aux habitants lors de la réunion publique du 22 Juin 2022 en présence de la Gendarmerie, pour échanger sur l'éclairage nocturne, et dont la plupart étaient déjà convaincus de l'utilité d'éteindre la nuit.

Outre la réglementation suite à un arrêté du 27 décembre 2018, relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, plusieurs autres raisons expliquent que la ville se soit lancée dans ce projet : protection de la biodiversité, réduction de la pollution lumineuse et des émissions de gaz à effet de serre.

De plus, il est indispensable de faire des économies financières (qui seront pour notre commune, de l'ordre de plus de 40%).

Au-delà de ces décisions d'extinction, la municipalité entend mener à bien une politique de rénovation de ses équipements d'éclairage dont 50% sont déjà en leds pour permettre à l'horizon de 2026, une installation à 100%.



Du point de vu de la sécurité, la signalétique horizontale (passage piéton, bande stop) a été refaite par la municipalité et le Conseil Départemental du Loiret.

Une réflexion est également engagée avec la mise en place de nouveaux outils pour avoir un éclairage public intelligent.

Ces avantages apparaissent particulièrement cruciaux au moment où les collectivités doivent faire face à une explosion, probablement durable, des prix de l'énergie.



Éclairage : le saviez-vous?

Éviter 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour représente, au bout d'un an, une économie équivalente à 5 jours d'éclairage en continu (source : Ademe).

Alors, en quittant mon bureau ou mon domicile, j'éteins mon ordinateur, je débranche les chargeurs non reliés à un appareil et j'éteins la lumière !

Concours des Maisons Fleuries : remise des prix

La municipalité, représentée par Mme Sylvie Thiéry, a organisé conjointement avec la SHOL la traditionnelle remise des prix des maisons fleuries 2021.

La cérémonie s'est déroulée le 10 juin au clos Noah, sous un soleil radieux. Une trentaine de maisons a été récompensée dans les catégories habituelles : maison avec jardin paysager, maison avec décor sur la voie publique, potager fleuri, entreprise... Chaque lauréat a reçu une magnifique jardinière, ou une potée fleurie. La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié, au cours duquel chacun a pu échanger avec les lauréats et les nouveaux promus.

Aucun thème n'encadre ce concours, néanmoins, face aux aléas climatiques (pic de chaleur, restriction d'arrosage), des conseils ont été prodigués pour l'été 2022 : choix de plantes plus résistantes



à la sécheresse et techniques de paillage végétal permettant de recycler certains matériaux verts et d'espacer les arrosages.

Ce concours montre à nouveau toute l'implication de la municipalité au soutien de bonnes pratiques environnementales.



Nouvelle voie douce

La municipalité s'y était engagée, la prochaine liaison reliant les deux principaux pôles de Cléry-Saint-André, celui de la place du général de Gaulle et les Bergerêts, sera fonctionnelle très bientôt.



Projet qui a nécessité de nombreux débats et qui a permis d'aboutir à un consensus à la fois sur le trajet de cette voie douce et l'aménagement des entrées et du nouvel espace créé. Une réunion publique a permis d'informer les administrés concernés. Les premières pelleuses ont commencé les travaux au mois de juillet, le futur

chemin de 2 m de large en sable stabilisé traversera une aire que l'on veut attrayante et conviviale. Il est prévu en automne d'y planter de nombreux arbres et des parterres fleuris. Ce nouvel axe de communication est un véritable atout, il vient compléter le maillage au sein de notre commune des déplacements doux.

Fibre optique

Le 13 septembre dernier, une réunion publique d'information s'est tenue sur la commune concernant l'arrivée de la fibre sur le territoire du Val d'Ardoux, en présence de 170 personnes venues s'informer et poser leurs questions.



Suite à cette réunion, voici quelques recommandations

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut que l'adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale. Pour différentes raisons, l'adressage (nommage des rues, numérotation des habitations) n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes sont en cours d'identification pour y être ajoutées – elles seront donc éligibles avec un décalage de quelques mois !

Vous pouvez tester votre éligibilité aux offres fibre optique sur les sites des FAI de votre choix (Orange, SFR, Free, Bouygues telecom...) ou sur des sites tels que :

- www.degrouptest.com
- www.ariase.com/box/test-eligibilite
- lysseo.fr/test-deligibilite

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'opérateur d'infrastructure à l'adresse <https://lysseo.fr/pagecontact>

Date de commercialisation

La commercialisation des offres fibre optique commencera :

- Pour SFR, les premiers raccordements peuvent se faire depuis le 14 septembre 2022
- Pour Orange, quelques semaines plus tard
- Pour Bouygues Telecom et Free, courant 2023

► Délais et coûts

- RDV d'installation de la fibre dans un délai de 3 semaines maximum
- Frais de raccordements offerts sur le réseau départemental Lysséo, y compris pour les pavillons
- Frais de mise en service en fonction de l'opérateur choisi



Rue de la Perrière

Les travaux ont débuté le 16 mai 2022 et la pré-réception du chantier a eu lieu le mardi 06 septembre 2022 et ont été financés par les communes de Mareau-aux-Prés et Cléry-Saint-André. Cette voie publique est conçue comme un espace partagé où l'ensemble des modes de déplacement cohabitent, et où la vitesse est limitée à 20 km/h.



Début de la zone partagée (20km/h)



Finition des entrées charretières en enrobé



Respect des pavés existants



Exemple de végétalisation récente réalisée par le propriétaire



Respect de la végétalisation déjà en place

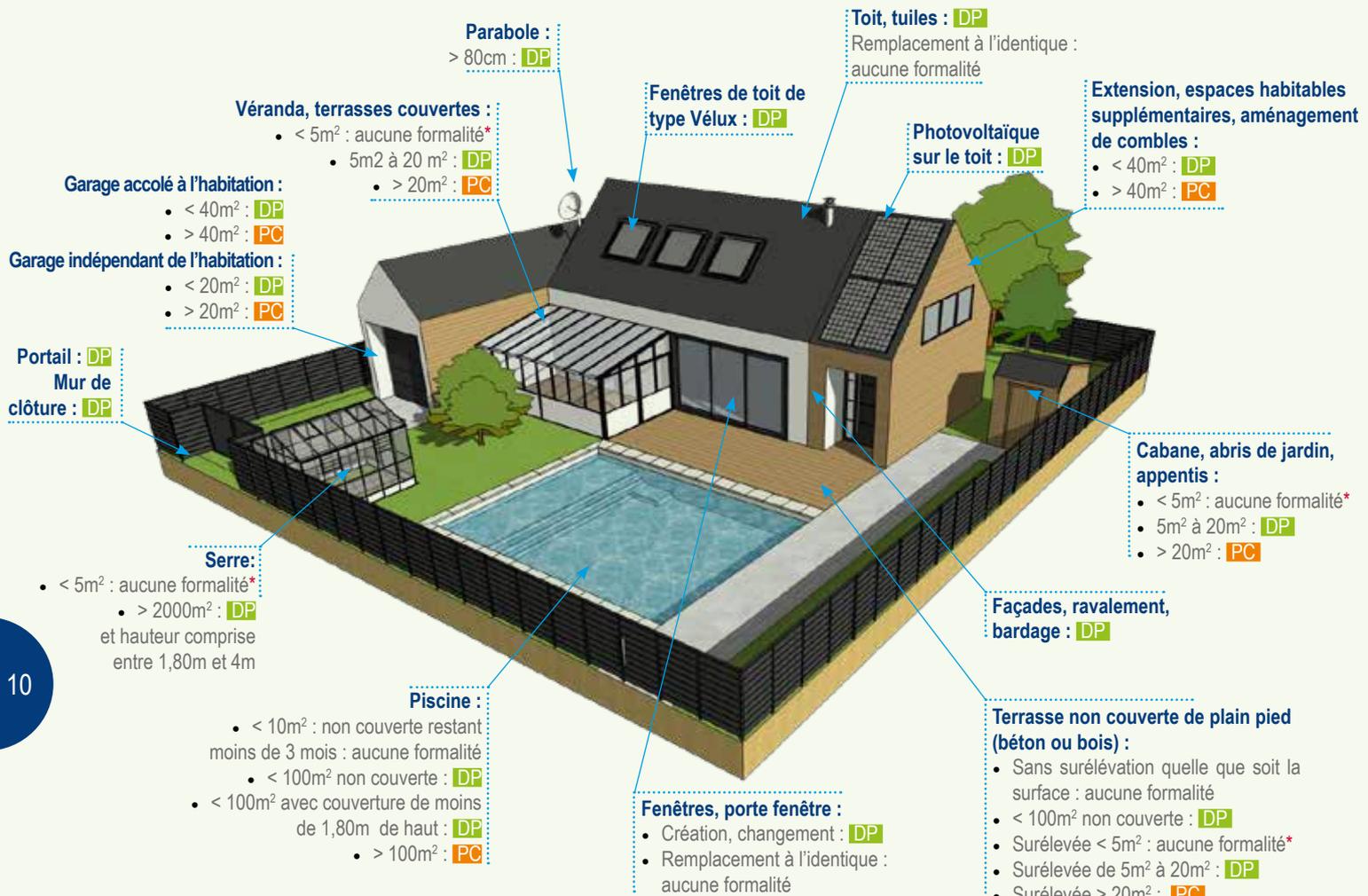


Du croisement de la plaine d'Azenne à l'Ardoux, finition en bi couche



Urbanisme, permis de construire ou déclaration préalable ?

Vous avez un projet d'urbanisme mais vous ne savez pas si vous devez déposer en mairie un permis de construire (PC) ou une déclaration préalable de travaux (DP). Voici le schéma qui va répondre à vos questions.



* Attention, dans le secteur de l'Architecte des Bâtiments de France, pour les constructions de moins de 5m², une DP est à déposer.

Avant de déposer votre dossier, nous vous conseillons de vous référer au Plan Local d'Urbanisme de la commune, disponible sur le site internet de la ville et sur le géoportail, afin de respecter les prescriptions architecturales.

► www.clery-saint-andre.com/urbanisme

► www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Nous vous rappelons que les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés de manière dématérialisée via le site du GNAU (Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme).

► gnau30.operis.fr/terresduvalde Loire/beaucecloiretaine/gnau

Quelque soit le cas dont relève votre projet, et pour une meilleure étude de votre dossier, vous pouvez, en amont, prendre conseil auprès des interlocuteurs suivants :



Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire
6 rue de la Manufacture
45043 ORLEANS Cedex
Tél. 02 38 53 34 26



Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Loiret
36 quai du Châtelet
45000 ORLEANS
Tél. 02 38 54 13 98



ADIL Espace Info-Énergie
1 bis rue Saint Euverte
45000 ORLEANS
Tel : 02 38 62 47 07



Fondation du Patrimoine Délégation Centre Ouest
Equatop
61, rue du Murier
37540 ST-CYR-SUR-LOIRE
Tel. : 02 47 05 28 67



Mairie Cléry-Saint-André Service urbanisme
94 rue du Maréchal Foch
45370 Cléry-Saint-André
Sur Rendez-vous
Tél. 02 38 46 98 96

AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ce type de déchets cause de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement

► Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnements impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Des panonceaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► Amende encourue : 68 €



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS

Chacun est le jardinier du trottoir devant chez lui. Nous vous invitons à recourir aux méthodes durables : arrachage, binage, eau bouillante... et les déchets produits doivent être ramassés, compostés ou évacués en déchetterie.



ENTRETIEN ABORDS DE L'ARDOUX

Pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau, l'enlèvement des embâcles et l'entretien de la végétation sont un devoir (Art. L-2015-14 du Code de l'Environnement).

► Contact : SMETABA au 07 88 06 60 89.



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

► les jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30

► les samedis : 9h-12h / 15h-19h

► les dimanches et jours fériés : 10h-12h



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte (bac noir - mercredi matin, bac jaune - vendredi matin). Pour le confort et la sécurité, les bacs doivent être rentrés dans les 12h suivantes

► Amende encourue : 35€



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

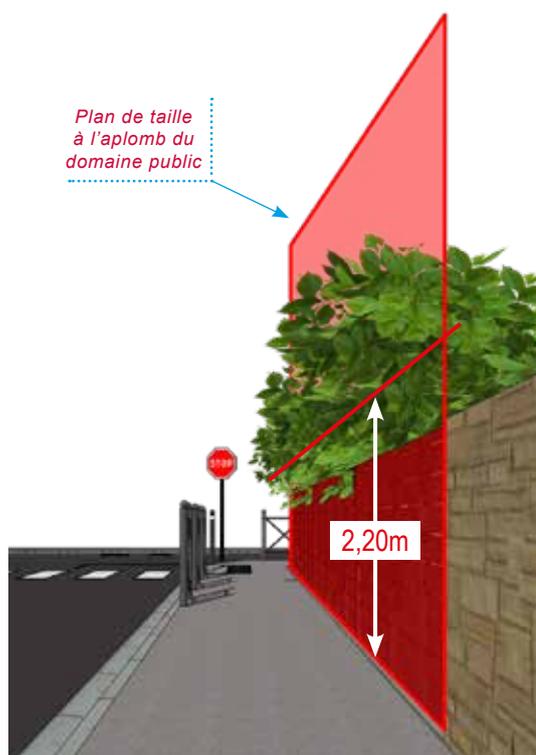
La commune est dotée de six points d'apport volontaire dont vous pouvez retrouver la liste des implantations sur notre site internet. ► Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, et impliquant des personnes physiques ou morales.

► Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.



Taille de haies et élagage des propriétaires riverains

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2,20m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable : passage des piétons, feux de signalisation et panneaux, intersection de voirie...

En bordure de voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire le cas échéant), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, merci de respecter ces règles.

Quand tailler sa haie?

Afin de protéger la nidification de certaines espèces, nous vous rappelons qu'il est fortement recommandé de ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.



Le Pass'Jeune toujours aussi apprécié

Les activités traditionnelles

L'été 2022 au Pass'Jeune a été riche en activité et en émotion pour nos jeunes Cléricois. Comme à chaque période de vacances, l'équipe a su faire preuve de dynamisme en proposant des activités variées, en mêlant sport, agilité, concentration et créativité. Les traditionnelles soirées festives ont eu lieu, ce qui a permis aux jeunes de se mettre aux fourneaux pour préparer leur repas du soir.

L'activité incontournable de l'été : le mini séjour

Après deux années d'annulation du fait du COVID, le mini-séjour à l'Étang de La Vallée a tenu toutes ses promesses malgré une météo un peu capricieuse : forte chaleur et orage. Les 4 éducateurs ont encadré et animé le séjour des 31 ado-



lescents présents. La vie en camping est riche en émotions, au moment de la préparation commune des repas et des tâches quotidiennes.

Bien sûr, des activités ont ponctué ce séjour pour le côté plaisir : visite du belvédère des Caillettes, match de volley, jeux d'eau, Uno ... Simplement beaucoup de souvenirs et nous espérons renouveler en 2023.



► Nous vous rappelons que le Pass'Jeune est ouvert aux enfants âgés de 10 à 14 ans, à chaque période de vacances scolaires, sauf Noël et août.

LE CME : RÉTROSPECTIVE 2021-2022

Durant cette année 2021-2022 les enfants du conseil municipal de Cléry ont mené à bien divers projets, toujours accompagnés de Monsieur Yoan Rolland, agent du service enfance jeunesse en charge du CME ainsi que de Madame Michèle Fromentin, Conseillère déléguée.

Les enfants ont ainsi pu proposer et réaliser cette année passée :

- Des activités intergénérationnelles à l'Arche des souvenirs de Cléry-Saint-André.
- Participer au choix du nom de la future bibliothèque.
- Participer aux ramassages des déchets et aux plantations de fleurs
- Confectionner des panneaux pour embellir notre commune à proximité des apports volontaires
- Organiser un atelier découverte de l'astronomie en collaboration avec une association

Dans la continuité de leurs projets vous pourrez d'ailleurs retrouver les enfants du Conseil municipal et l'association ASTRO CENTRE ce vendredi 21 octobre 2022 à l'Espace Loire pour une conférence et observation du ciel.

Les enfants remercient au passage les services techniques qui installent leurs panneaux au fur et à mesure de leur avancement. D'ailleurs les avez-vous vu ?



Rentrée scolaire

Sous un beau ciel bleu, la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Les enfants étaient contents de retourner sur les bancs de l'école pour apprendre et jouer avec leurs amis.

Après ces vacances, les «batteries» sont rechargées. La rentrée s'est réalisée avec moins de restrictions liées à la COVID 19, ce qui a ravi tout le monde. Les effectifs permettent de maintenir cinq classes en maternelle et neuf en élémentaire.

Des investissements autour du numérique



Comme à chaque période de vacances, les agents municipaux ont effectué les travaux d'entretien habituels. Des vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les classes d'élémentaire



et des ordinateurs portables ont été achetés pour compléter la salle informatique.

Ces investissements ont été possibles grâce au plan de relance de l'État pour la modernisation numérique des écoles.

La municipalité est toujours à l'écoute des besoins des enseignants pour leur permettre de transmettre un enseignement de qualité aux enfants.

Bonne année scolaire à tous !



Ecole Notre Dame

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Au revoir, et merci...

L'école Notre-Dame est implantée à Cléry-Saint-André depuis de longues années maintenant. Son histoire est intimement liée à la basilique et à la vie paroissiale bien sûr, mais aussi à la mairie, la communauté de communes et aux nombreux partenaires locaux. Sans oublier bien entendu l'Association des Enfants des Ecoles qui permet depuis plus de 30 ans cette complicité entre les 3 écoles du village avec notamment l'incontournable Foire aux Pommes.

Je souhaiterais rendre hommage à l'ensemble de ces partenaires, pour leur fidélité et leur accompagnement sans équivoque, sans que la vie de l'école serait bien différente.

J'ai pris la direction de l'école Notre-Dame de Cléry en septembre 2016. Je l'ai quittée le 31 août dernier pour prendre une nouvelle direction à Orléans. Ces 6 années ont été très riches. J'ai découvert ce que devait être une relation de confiance avec l'ensemble de l'équipe de la mairie, que je remercie chaleureu-

sement. Il fait bon vivre à Cléry-Saint-André, ce qui y est vécu doit être préservé, mais aussi partagé et diffusé ! Mesurons la chance que nous avons de pouvoir vivre en fraternité, avec nos différences.

«Envisageons l'avenir avec confiance», comme nous le demande le Pape François.

Depuis la rentrée de septembre, Madame Chanel a pris la direction de l'école. Je lui renouvelle toute ma confiance, et la remercie vivement, ainsi que l'ensemble de l'équipe éducative. Je souhaite un très bel avenir à l'ensemble des liens précieux qui se sont tissés, et qui nous rassemblent.

Merci pour ces six années, merci à tous, merci pour tout.
Frédéric Flaud – Chef d'établissement



Équicoaching

Passionnée par les chevaux depuis l'enfance, Lucie CHAMPENOIS a la chance de pouvoir vivre à leurs côtés depuis plus de 30 ans. Ainsi elle a appris à les connaître, les apprivoiser et les comprendre.



Lucie découvre et pratique l'équicoaching. Une évidence pour elle de s'y former afin de pouvoir faire découvrir au plus grand nombre toute la puissance et les ressources du cheval au profit de l'Homme. L'équicoaching est du développement personnel et professionnel assisté par le cheval et animé par un équi-coach. En séance, tous les exercices se passent à pied, à côté du cheval, même les

moins aguerris auront plaisir à bénéficier de ce moment de partage avec l'animal.

Le cheval, en se connectant à vous, à travers vos sentiments, ambitions, désirs, va agir comme révélateur de votre potentiel intérieur et ainsi mettre en lumière vos ressources, compétences,

vos communication verbale et non-verbale, l'assurance dont vous faites preuve, la qualité de votre présence, l'état de votre posture, la gestion de vos émotions et de votre énergie pour une amélioration durable et une prise de conscience globale, immédiate et sans jugement.

Il s'adresse à tous, aussi bien aux particuliers pour travailler sur des sujets personnels, qu'aux entreprises dans le cadre de séminaires ou team-building.

Vous êtes professionnels : manager, dirigeant, Rh et souhaitez redynamiser vos équipes, optimiser le travail collectif, travailler sur une vision partagée, développer l'état d'esprit créatif, révéler le leadership de vos collaborateurs ?

Vous êtes un particulier : vous sentez que vous devez opérer des changements dans votre vie, vous avez besoin de clarifier vos idées pour prendre les bonnes décisions, vous souhaitez vous reconnecter à vos envies et vos besoins ?

Vous pouvez consulter le site internet de Lucie :

declic-equicoaching.com ou bien la contacter au 06 27 69 36 75

Sérénité Auto

Un nouveau service de nettoyage et de vente automobile à Cléry !



La commune de Cléry-Saint-André a le plaisir d'accueillir une nouvelle entreprise sur son territoire : Sérénité Auto, une société de service spécialisée dans le nettoyage et la vente automobile.

Entreprise créée par Bruno COUDRON, Cléricois depuis de nombreuses années. Sérénité Auto assure le nettoyage intérieur et extérieur de vos véhicules, en utilisant la dernière

technologie de machine à vapeur, réputée pour garantir un nettoyage en profondeur de vos tissus, moquettes, alcantara, cuir et carrosserie.

Et comme Bruno se soucie de la protection de l'environnement, le nettoyage s'opère sans produit chimique et avec une quantité limitée d'eau. Selon votre souhait, le nettoyage peut être effectué

dans les locaux de Sérénité Auto à Cléry, à votre domicile ou sur votre lieu de travail si une prise de courant est accessible.

Vous l'avez peut-être d'ailleurs rencontré ? Bruno nous a fait une démonstration un samedi matin pendant le marché.

Les clients étant tellement satisfaits des résultats sur leur véhicule, que plusieurs d'entre eux ont également confié à Bruno le nettoyage à la vapeur de leur tapis ou de meubles en tissu.

Sérénité Auto est également spécialisée dans la vente automobile, en tant qu'intermédiaire de vente, comme une agence immobilière pour votre maison.

À ce titre, Sérénité Auto s'occupe de tout : rédaction et mise en ligne de l'annonce, gestion des contacts par téléphone et mail, et gestion des papiers de vente.

Pour en savoir plus sur les services et les tarifs de Sérénité Auto :

Bruno COUDRON – Tel : 06 26 54 17 89 Facebook : sérénité auto

Vous pouvez également consulter sa vidéo de présentation en tapant « Sérénité Auto Cléry » dans le moteur de recherche de youtube.

Forum «Entreprendre en Terre du Val de Loire»



Envie de créer, reprendre ou développer une entreprise ?
Ce forum est pour vous !

27 sept. 2022
de 10h à 19h

Des stands, des conseils, des conférences, des experts !

entreprendre

Cléry-Saint-André
Espace Loire (rue du stade)

EN TERRES DU VAL DE LOIRE

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.CCTERRESDUVALDELOIRE.FR

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES | RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

S'adressant à toute personne désirant créer, reprendre ou développer une entreprise sur le territoire, ce forum a été l'occasion pour les porteurs de projets de rencontrer des professionnels.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) a organisé, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire, la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret et la Mairie de Cléry-Saint-André, la 1ère édition du forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » le mardi 27 septembre dernier à l'Espace Loire.

En effet, 35 stands répartis en 5 pôles ont accueilli les partenaires de l'événement, désireux d'aider et de conseiller les entrepreneurs et chefs d'entreprises. Quatre conférences étaient également au programme afin d'informer et de répondre aux questions des porteurs de projets.

1 Marché, 1 Chef 1 Recette

Dans le cadre de l'opération 1 Marché 1 Chef 1 Recette, la municipalité a eu le plaisir de recevoir le Chef Alexandre Rimbault du restaurant «O deux Sens» de l'hôtel Mercure d'Orléans Portes de Sologne.

Ce concept a pour objectif de renforcer le lien entre les producteurs, les consommateurs et les restaurateurs dans un cadre convivial. Durant cette animation, qui s'est déroulée lors du marché hebdomadaire du 24 septembre, le Chef nous a régalié avec son poulet en cocotte à la moutarde d'Orléans et ses petits légumes d'automne, qu'il a achetés directement sur place.

Un plaisir gustatif pour les élus et les visiteurs.



On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste.

Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :

Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse acteurs-eco@clery-saint-andre.com



Le saviez-vous?

Interlocuteur de proximité, impliqué au quotidien, le service Développement Économique est présent pour faciliter la vie des entreprises sur son territoire. À l'écoute de l'ensemble des entreprises commerces, services, industries, artisanat, le service développement économique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets (installation, extension, évolution de votre activité...).

Service Développement Économique

Adresse : 92 rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André

Tél. : 02 38 45 19 46 / Courriel : economie@ccterresduvalde Loire.fr



Octobre rose

► Le cancer du sein : en parler, s'informer

Les élues de la commission Action sociale seront présentes sous la halle Lebrun le **vendredi 14 octobre 2022 entre 18h et 19h** pour échanger avec les adhérents de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Le but ? Informer sur le dépistage du cancer du sein, cancer le plus fréquent en France et qui représente la première cause de décès chez la femme pour ce type de pathologie.

► Marcher pour lutter contre le cancer du sein

Toujours à l'initiative de la Commission Action sociale, et en partenariat avec l'AASC Gym Danse Fitness et l'AAS Cléry Randonnées, une balade Rose (et gratuite), est organisée le **samedi 15 octobre 2022** en fin de matinée. Le départ aura lieu à 14h du petit mail, à proximité de la Basilique, et cheminera à travers la commune sur un parcours d'environ 5 kilomètres. L'arrivée se fera vers 15h30 aux Prés des gains où se déroulera la Foire aux Pommes durant tout le weekend.

Banque alimentaire

Une journée de collecte en faveur des plus démunis est organisée le **samedi 26 novembre 2022** dans le cadre de la banque alimentaire. Elle se déroulera à l'Intermarché de Cléry-Saint-André, aux heures d'ouverture du magasin.

Bourse au permis de conduire

Le dispositif d'aide à l'obtention du permis de conduire est toujours actif, profitez-en !



Cette bourse s'adresse aux jeunes Cléricois âgés de 18 à 25 ans et sera attribuée en fonction du quotient familial du foyer.

En retour et en fonction de ses compétences, le Boursier s'engagera à réaliser des heures d'activité, d'intérêt général, non-rémunérées, au sein des services municipaux.

Retrouvez toutes les informations sur cette bourse sur le site internet de la ville rubrique Vie locale / Action sociale, ou directement via l'adresse www.clery-saint-andre.com/sante-et-solidarite.

Ages & Vie
Vivre bien entouré, dans un vrai chez soi !

Ages & Vie recrute à Cléry-Saint-André !

Nous recherchons des auxiliaires de vie, pour proposer vos services, merci de contacter :

Mme Émilie JAROUSSEAU
07.56.02.78.80
emiliej Rousseau@agesetvie.com

«Circino, le chasseur de trésors!»

Un cadeau de Noël original en perspective ! La société CréaCom Games lancera prochainement un jeu de société qui mettra à l'honneur 36 communes du Loiret, dont Cléry-Saint-André, Beaugency et Meung-sur-Loire.

Ce jeu de plateau se pose comme un « anti jeu de question », concept habituel des jeux proposant de découvrir le patrimoine. Ici, pas de question, mais plutôt un croisement entre Indiana Jones et Jumanji, où les joueurs fouillent les différents trésors du plateau, armés de leur dé.



Chaque commune a proposé ses propres photos et contenus pour la création des éléments du jeu les concernant, garantissant l'aspect qualitatif et original du jeu.

Circino : Destination Loiret vient agrandir la famille qui compte maintenant 25 départements à découvrir ! Ce jeu, accessible dès 6 ans pour 2 à 4 joueurs, sera disponible en fin d'année.

Il y a 600 ans, le 3 juillet 1423, naissait Louis XI

L'occasion pour notre commune de mettre à l'honneur ce grand roi trop peu connu et si énigmatique. Cet évènement nous donne l'occasion de tenter d'approcher et mieux comprendre à la fois le personnage qui a tant déconcerté ses contemporains et redécouvrir ses réalisations pour le Royaume de France et pour Cléry. Vaste programme que nous déploierons sur 3 bulletins.



Comment analyser la personnalité de cet homme discret et simple, doué d'une grande intelligence et si difficile à cerner. Dévoiler le contexte familial de son enfance permet d'appréhender un peu mieux son caractère à la fois doux et cruel.

Son père, Charles VII, n'est que le « rejeton » d'une union entre un père fou, Charles VI le fol, et une mère frivole, Isabeau de Bavière, ses parents tentèrent même de

le renier au profit de la couronne d'Angleterre. Un traumatisme psychologique qui prive Louis XI, enfant, de l'affection paternelle, qui plus est un père qui ne cessera de jalouser sa force de caractère.

On peut aisément comprendre l'état conflictuel presque permanent entre un père influençable et manquant d'assurance et un fils rebelle, méfiant, entièrement investi par sa mission : reconstruire le Royaume de France en en faisant un pays unifié. Il n'hésita pas à s'opposer à Charles VII en rejoignant la Praguerie en 1440, se liquant avec les Ducs de Bourbon et de Bretagne contre les réformes militaires de son père. Il se marie en deuxième noce avec Charlotte de Savoie contre l'avis de son père. Envoyé par Charles VII structurer le Dauphiné il réussit à établir une entité territoriale en y développant une économie mais très vite celle-ci est convoitée par son père qui y enverra ses troupes précipitant Louis XI dans

les bras de son oncle le Duc de Bourgogne. Il est l'opposé de son père détestant la vie de cour, méprisant les coquetteries et les grâces princières. Il avait une telle aversion envers Agnès Sorel, la maîtresse de Charles VII, qu'il n'hésita pas à la gifler. Il préfère la simplicité, partager un repas chez l'habitant, c'est un passionné de chasse et d'animaux, il collectionne les plus beaux chevaux, les chiens les plus racés et les spécimens les plus rares d'oiseaux.

Jamais réconcilié avec son père qu'il ne reverra plus après son départ pour le Dauphiné, à son décès il ne portera le deuil qu'une matinée. Guerrier infatigable, il n'hésite pas à combattre en première ligne sur les champs de bataille, il s'appuie sur son sens inné de la tactique de la guerre et remporte de nombreuses victoires dont celle de Dieppe contre les Anglais à l'âge de 20 ans. Parallèlement c'est un travailleur acharné rythmant ses journées par la réflexion, la prière et les conseils restreints dans sa chambre. Son caractère aguerri et son esprit vif lui permirent de déjouer les nombreuses révoltes de seigneurs ambitieux.

Diviser ses ennemis pour traiter ensuite avec chacun d'eux est sa devise. Il prend des risques parfois insensés comme celui de se rendre à Péronne sans arme à la rencontre du Duc de Bourgogne, Charles le téméraire, et obtenir un traité de paix ne s'appuyant que sur sa seule force de persuasion. Un homme habile souvent appelé « l'universelle araigne » qui a réussi à installer une monarchie unifiante avec une vision très moderne de la France.

Diverses manifestations seront prévues pour cette commémoration. La date retenue pour les festivités de cet évènement est le WeekEnd du 24 et 25 juin. Réservez cette date !

Exposition Jeanne d'Arc

La marche héroïque de Jeanne, du 8 octobre au 13 novembre



35 toiles sur lin nous racontent l'épopée de Jeanne d'Arc et sont exposées en la basilique de Cléry. Elles viennent tapisser à la manière des broderies de Bayeux, les murs des bas-côtés de la nef et du déambulatoire. Elles nous racontent les différentes étapes de la courte vie de Jeanne dite « la Pucelle ».

Ce sont 20 plasticiens de l'association Couleur Vinaigre qui ont réalisé en 2020 ces œuvres pour le Campo Santo à Orléans à l'occasion du centenaire de la canonisation de Jeanne.

Ces œuvres de 2 m de long sur 1 m de hauteur viennent nous faire revivre avec beaucoup de richesse chacune des principales étapes de sa vie : la bergère simple fille de la campagne, la rencontre avec le roi, l'assaut par ses troupes pour délivrer Orléans assiégé par les Anglais, le couronnement de Charles VII à Reims, son jugement par les autorités ecclésiastiques et son martyre sur le bûcher de Rouen en 1431.

Une exposition par des peintres de notre temps qui ont essayé avec leur sensibilité de nous faire revivre ce « mystère de Jeanne », une guerrière qui inverse le cours de cette guerre qui dura 100 ans et une sainte guidée par les voix de Sainte Catherine, Sainte Marguerite, et de l'Archange Saint Michel.

C'est une approche esthétique et narrative de cette figure devenue icône nationale et signe de ralliement de la France. C'est aussi l'occasion de nous interroger sur son mystère, sa foi au Divin et son exceptionnelle maturité face à son destin.





Bilan du 1^{er} Festi'Cléry 2022

Vous l'avez constaté, la municipalité vous a proposé pour cet été 2022 diverses propositions festives, culturelles et activités ludiques à travers un livret qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres.

Des propositions variées offertes par la municipalité, les associations cléricoises et avec les participations de nos acteurs économiques, afin de partager tous ensemble des moments conviviaux durant les estivales.

Une belle réussite malgré la canicule qui a freiné les spectateurs, visiteurs et participants sur certaines prestations et sans parler du mauvais temps qui, malheureusement, nous a contraint à annuler la fête de la musique qui était prévue au Clos Noah avec le concours des associations : Crick For Zic, Harmonie, Ster Glaz et les Enfants des Écoles.

Aux traditionnelles festivités du 13 et 14 juillet et fêtes de Saint-André, se sont ajoutées pas moins de huit expositions à la Maison des Arts et de la Création, faisant la part belle aux arts sous toutes leurs formes : photographie, céramique, croquis, aquarelles, peintures et pastels.

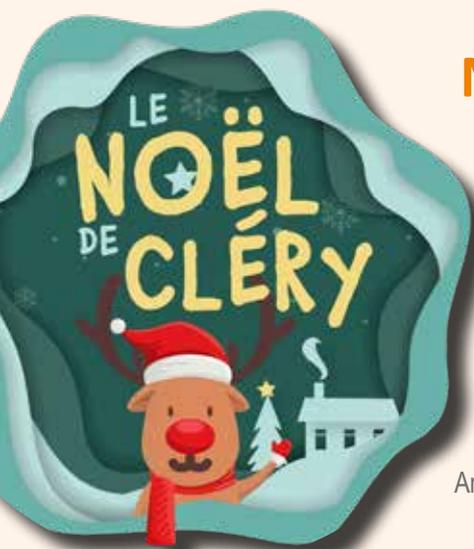


Puis, fin août, c'est la compagnie locale Les Pêchus qui est venue interpréter son spectacle Les Baladingues en hommage à Molière pour les 400 ans de sa naissance.

Cette déambulation théâtrale, musicale et très festive a attiré un large public, cheminant au crépuscule jusqu'au chevet de la Basilique au son des tambours.

Le marché villageois lui aussi, a dû être annulé mais la municipalité y tient et travaille à le faire revivre... Ce n'est jamais agréable de devoir prendre ces décisions mais ce n'est que partie remise !

On se retrouve en 2023 et en attendant nous vous espérons nombreux au Marché de Noël 2022 (voir ci-dessous).



Noël à Cléry !

La 6^e édition du Marché de Noël se tiendra le vendredi 9 décembre de 16h à 21h dans la cour de la Mairie. Venez partager de chaleureux moments gourmands et musicaux !

Vous êtes professionnels et souhaitez exposer?

Il reste encore des places ! N'attendez pas et rendez-vous sur le site de la ville à l'adresse www.clery-saint-andre.com pour y télécharger le dossier d'inscription.

La boîte aux lettres du Père Noël

Comme chaque année la boîte aux lettres du Père Noël s'installe sur le parvis de la basilique. Chaque enfant, petit ou grand est invité à écrire sa lettre et à la déposer dans la boîte du 1^{er} au 17 décembre inclus.

André, notre Renne se chargera de transmettre les enveloppes au père Noël afin qu'il puisse y répondre !

Rentrée de l'École municipale de musique

Voici une rentrée pleine de surprise à l'École de musique ! Et cette fois-ci, les surprises viennent des élèves...



Après un traditionnel forum des associations toujours dense, plein de nouvelles rencontres et de retrouvailles après les vacances, l'équipe des professeurs de l'EMM s'est présentée aux élèves des écoles élémentaires de Cléry et a proposé des portes ouvertes qui ont rencontrées un vif succès! Et contre toute attente, la surprise est venue des élèves...

Habituellement, les enfants sont plus attirés par des instruments «visibles» type, clarinette, flûte traversière... Eh bien cette année, aucune prévision, ni sondage IFOP, n'aurait pu prédire autant d'inscriptions dans les instruments tels que la contrebasse, le hautbois ou encore le cor ! Et hasard ou coïncidence, ces trois instruments seront enseignés par de nouveaux professeurs, Cloé Boisseau, Valérie Ravet et Louis Genza. Un quatrième professeur vient compléter cette équipe toute fraîche en la personne d'Érine Boisseau.

Pour la petite anecdote, trois des quatre nouveaux professeurs sont des cléricois, qui ont débuté leurs études musicales à l'EMM de Cléry et qui poursuivent actuellement leur cursus aux conservatoires d'Orléans ou de Rueil-Malmaison.

Nous allons, cette année encore, donner le meilleur pour former nos apprentis musiciens et leur ouvrir les portes de la pratique collective de la musique, ciment de cette discipline exigeante mais tellement fédératrice qu'est la musique!

UN NOUVEAU NOM POUR LA BIBLIOTHEQUE ET UNE EXPOSITION A VENIR

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal la bibliothèque de Cléry-Saint-André va déménager prochainement pour s'agrandir et va se diversifier en rejoignant le réseau de l'intercommunalité. La nouvelle adresse sera donc le 131 rue du maréchal Foch.

Associés à ce projet les jeunes du Conseil municipal des enfants vous ont proposé dernièrement de voter pour le futur nom de cette nouvelle bibliothèque.

Vous pouviez voter pour votre nom préféré via un formulaire en ligne et un vote a également eu lieu au moment du forum des associations. Le verdict final est enfin tombé et c'est la proposition **Cléry'stoires** qui a remporté les suffrages.

La municipalité travaille désormais en collaboration avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et les bénévoles de la bibliothèque, pour procéder à ce déménagement en fin d'année.

Dans un premier temps et avant de faire les cartons, ce nouveau lieu accueillera du 12 au 26 novembre une exposition « La mémoire partagée d'une vive résistance » proposée et organisée par l'association du Son et Lumière de Cléry.



Si vous avez d'ailleurs envie de participer à cette exposition, soit pour assurer des permanences, soit pour partager votre histoire vous pouvez contacter l'association par mail expo@cleryraconte.com ou par téléphone 06 63 63 13 95

Nous reviendrons vers vous pour vous en dire davantage sur cette exposition via nos supports de communications digitaux. Restez connectés !

La continuité de ce projet de nouvelle bibliothèque sera désormais consacrée à la mise en place d'un espace dédié aux expositions et aux diverses activités culturelles. Affaire à suivre...



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



1

► **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ CE QR CODE**
pour vous abonner



3

► **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT**
sur votre smartphone



AIDE PSYCHOLOGIQUE

L'association PSYCHO- HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce.

- Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art- thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :
- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.
- Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle .
- Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance. **Gérard FAY, psycho- somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66 .** <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay> - N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

SECOURS CATHOLIQUE

Journée de fraternité organisée par le Secours Catholique

C'est par une belle journée du printemps que l'équipe du Secours Catholique de Cléry-Saint-André de Sologne a organisé le Samedi 14 mai 2022 son repas de « printemps ». En effet, après deux années d'annulation à cause de la pandémie, il nous a semblé important d'organiser un moment de convivialité.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées (membres de l'équipe, personnes seules ou isolées et même petits enfants d'une membre de notre équipe) à la Maison des Associations de CLÉRY ST ANDRÉ. Cette grande salle lumineuse ainsi que la cuisine aménagée mises à notre disposition ont été très appréciées. Cela a été l'occasion de reprendre contact avec des personnes que nous n'avions pas vues depuis très longtemps. Tout le monde était très heureux de se revoir. Encore une belle journée de partage, de convivialité et de fraternité qui nous donne envie de recommencer.



CLÉRY SON HISTOIRE EN LUMIÈRE

Grand succès du Son et Lumière de Cléry



Cet été, environ 7500 personnes sont venues applaudir le spectacle « Liberté, les combattants de l'ombre », dont c'était

la quatrième saison. Par ailleurs, 1600 convives ont dégusté le « banquet de la libération » animé par les danseurs et les comédiens.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous êtes les bienvenus, tous les mardis soir pour s'entraîner à la danse, et tous les samedis pour contribuer aux décors et aux aménagements du « Parc culturel du Val d'Ardoux », à Dry.

Association d'éducation populaire, le Son et Lumière de Cléry est organisé autour d'une vingtaine d'équipes qui mobilisent de très nombreuses compétences bénévoles

: décors, couture, sécurité, danse, communication, promotion, billetterie, élaboration du programme, expositions, relations avec les médias, accueil-parking, produits dérivés, cuisine, bistrot, vidéo, recherches historiques, animations festives, jardins...

Les 280 bénévoles de l'association seraient heureux de vous accueillir. Allons-y, pour l'Histoire !

www.cleryraconte.com
contact@cleryraconte.com

CHORALE « LES VOIX D'ART DOUX »

Après la fin de saison terminée au mois de juin par deux concerts à Messas et à Cléry réunissant les choristes de Cléry et de St-Ay, la chorale Les voix d'art doux présente en septembre au forum des associations, a repris ses répétitions le mardi soir de 20h à 21h30 salle de l'harmonie, cour de la mairie de Cléry.

Si vous voulez retrouver des amis et passer avec eux un agréable moment de détente,

alors venez le mardi grossir les rangs de la chorale en chantant sur un répertoire varié avec un thème défini en commun. Aucune connaissance en musique n'est requise alors, osez vous « lancer » en venant découvrir l'apprentissage du chant chorale.

Rejoignez-nous même pour un essai en contactant :

Nicole HEMOND : 02 38 45 74 43

Marie-Françoise ROCHE : 06 08 17 10 45



LES GENÊTS D'OR

Le Samedi 29 Février 2022, la municipalité remettait à l'Association, les clefs de la nouvelle salle, au 102, rue de Saint-André, Maison des Associations.

Quelle belle journée fut ce Jeudi 28 Avril 2022, car 21 des 29 Adhérents se sont retrouvés à 12 heures, dans cette nouvelle salle très claire et spacieuse afin de pouvoir déguster un repas convivial, la Présidente, en prélude, a présenté comment l'association avait vécu ces deux années difficiles et remercia Monsieur Gérard CORGNAC, maire, accompagné de Monsieur Alain CHAMPENOIS adjoint aux travaux, bâtiments et manifestations, d'être passés nous voir, puis elle laissa la parole à Monsieur le Maire, qui a manifesté sa joie de voir que l'association vivait



bien et était dynamique, essayant de se renouveler grâce à cette belle salle, l'apéritif accompagné de quelques amuse-bouches, fut servi

Puis l'heure du repas étant arrivée, avec à la fin de celui-ci la distribution des chocolats

de Pâques comme tous les ans.

L'après-midi s'est poursuivie par les jeux de société habituels, dans une excellente ambiance.

La photo ci-contre a été prise le Jeudi 7 Juillet, à l'occasion du 95e anniversaire d'Edith MOTHU, adhérente des premières heures, qui a reçu une magnifique plante. Courant Septembre, un jeudi midi, dont la date reste à déterminer nous nous retrouverons chez DOM, afin de pouvoir participer à une grillade partie.

L'association continue de bien vivre et invite toutes les personnes pouvant être intéressées par divers jeux de société à passer nous voir tous les jeudis, dès 13h30, un accueil chaleureux vous sera réservé, ou *pour plus de renseignements contacter la Présidente au 02 38 64 19 04.*

AAS CLÉRY RANDO

Une semaine riche en découvertes

Après 2 ans de pandémie nous avons pu renouer avec le traditionnel séjour de juin.



Omonville-La-Petite puis Quettehou avaient été choisis afin de découvrir le Cotentin d'Ouest en Est.

Soutenu par des conditions météo exceptionnelles, l'enthousiasme était là et les marcheurs ont apprécié la beauté des paysages marins lors de randonnées en bord de mer.

Le côté culturel était là aussi avec les visites de la maison de J. Prévert, du peintre J-F Millet, les expos du Manoir du Tourp, le fort Vauban de l'île de Tatihou...

Un bain de nature fut fort apprécié lors du

cheminement dans la réserve naturelle de la Mare de Vauville et dans le Jardin botanique, incroyable oasis réunissant plus de 1000 espèces de plantes originaires de l'hémisphère austral, un voyage au bout du monde sous les latitudes normandes ! Ce séjour a ravi tous les participant.e.s.

Randonner dans une atmosphère conviviale vous tente ? Alors, rejoignez notre club affilié à la Fédération Française de Randonnée. Contact par mail: clery-rando.aas@laposte.net ou par tel au 0688369716.

AUX ALENTOURS – Espaces des Arts

L'année artistique de l'Association « Aux Alentours – Espace des arts » s'est terminée début juillet. Pour clore l'année 2021/2022 une exposition des travaux des élèves et professeurs a été proposée en juin. Plus d'une centaine de visiteurs se sont déplacés ; nous sommes heureux pour nos élèves. Nous remercions Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux de nous permettre de proposer des temps de création artistique dans la Maison des Arts et de la Création. Une nouvelle année commence ! Nos cours et stages, adultes et enfants, reprennent :

Modelage d'argile avec Valérie BARRAULT, Peinture avec Alexandra BAUDIN, Tournage sur bois avec Ludovic DEPLANQUE, Aquarelle avec Emilie SCHIELE, Dessin et aussi Calligraphie avec Aurélie SCHNELL. Egalement, de nouvelles expositions sont à venir !

C'est avec plaisir que nous vous renseignerons sur toutes les activités, les horaires et les tarifs à l'occasion de la Foire aux Pommes, les 15 et 16 octobre, ou par email : auxalentours.arts@gmail.com, sur Facebook et Instagram, ou encore à nos horaires d'ouverture, à la Maison des Arts

et de la Création au 111 rue du Maréchal Foch à Cléry-Saint-André (salle Charlotte de Savoie) ! À BIENTÔT !



L'ABCD PARENTS D'ÉLÈVES INNOVE !!

La fin de l'année scolaire a été propice à de nouvelles activités. Le 8 mai, l'association a pu proposer une initiation à la plongée sous-marine. En partenariat avec le Club de Plongée de Beaugency, une trentaine d'élèves, âgés de plus de 8 ans, et leurs familles ont pu découvrir gratuitement cette discipline atypique, mais aussi la nage palmée, la faune et la flore sous-marine... Quelques jours plus tard, la fête du livre a été célébrée autour de différents ateliers tels que calligraphie, lecture de contes, troc et vente de livres à prix modeste... A l'issue de cette soirée, la boîte à livres situées devant les écoles a été baptisée, par les élèves, « La Boite Magique ». Les élèves de maternelle se sont vu offrir, par l'association un lot de 50 albums.

En élémentaire, deux récupérateurs d'eau de pluie ont été financés par l'association et installés par les services techniques de la ville.

Ces temps de partage, autour des écoles sont précieux et appréciés de tous. *Parents des écoles des Bergerêts, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous faire part de vos idées d'activités, pour les enfants abcdparentsdeleves@gmail.com*



AAS CLÉRY TENNIS

Les amoureux de la balle jaune ont fait leur rentrée.



L'association de tennis Cléricoise a clôturé sa saison précédente sur une très bonne note avec son tournoi annuel qui s'est déroulé du 8 au 19 juin dernier. Le tournoi a accueilli plus de 60 participants (dont 17 féminines !), capacité maximale que les infrastructures tennistiques peuvent

accueillir pour 10 jours de tournoi. Une belle ambiance était au rendez-vous. Un joueur du club, Yann BONAMY, s'est imposé pour la 3ème fois lors de la finale Hommes, et Géraldine RAVI du club de Lailly-en-Val s'est imposée chez les féminines. A souligner également une excellente dynamique dans la vie du club pour la saison 2021-2022 qui a vu ses effectifs augmenter à 81 adhérents, dont 40 enfants !

Après une courte pause estivale, la section tennis vient d'effectuer sa rentrée. Nouveauté cette année, les inscriptions et paiements peuvent s'effectuer en ligne à l'adresse: <http://aas-clery-tennis.s2.yapla.com/fr/espace-membres>.

Le club propose des licences « loisir » ou « compétition » avec des réductions pour

la pratique en couple ou en famille. Des licences sont ainsi proposées dès le plus jeune âge avec le baby tennis de 4 à 5 ans, l'école de tennis pour les enfants de 6 à 18 ans et des entraînements adultes. Des licences « Loisir » (sans entraînement) sont disponibles pour les personnes voulant jouer en famille ou entre amis, ainsi que des formules découvertes d'une durée de 3 à 5 mois selon la saison.

Les sportives et sportifs intéressés par le tennis ont pu se renseigner lors du forum des associations du 3 septembre. Pour tous ceux qui n'ont pas pu se rendre au forum, n'hésitez pas à nous contacter: clerytennis@gmail.com. A bientôt sur les courts !

YOGA ET CRÉATIVITÉ

Cours de Hatha Yoga : Accessible à tous, adultes et grands adolescents.

Depuis septembre dernier, les cours de Hatha Yoga ont repris dans de bonnes conditions à l'Espace Loire.

Ils ont lieu chaque lundi, en période scolaire, à 17h50, avec un réel succès. Nous respectons les consignes sanitaires et les distanciations de rigueur, les dimensions de la salle permettant facilement une pratique sécurisée.

Ces cours sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure. Les inscriptions sont

possibles tout au long de l'année.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours, sans engagement. Venez quelques minutes avant le cours, munis de votre tapis de yoga et un coussin. Si la pratique proposée vous plaît, vous pourrez alors vous inscrire à la fin du cours. Cette inscription vous donnera accès aux cours de Cléry, mais aussi à d'autres cours sur Orléans suivant vos disponibilités. Elle vous donnera également accès à des cours audio en ligne praticables à volonté.



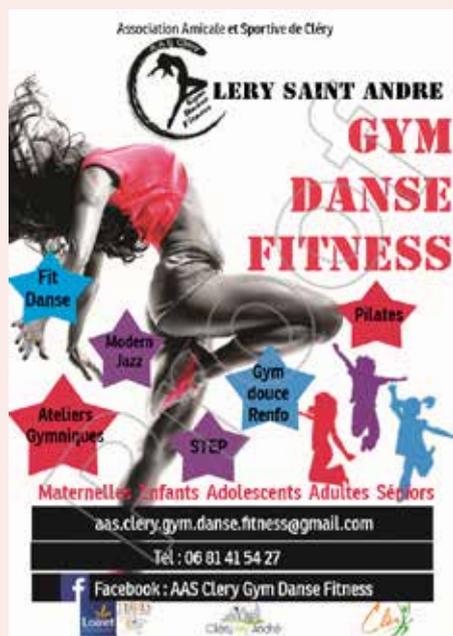
Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site :

www.yoga-creativite.fr ou Yoga et Créativité, 02 38 88 78 90.

Adresse mail: yoga.creativite@orange.fr



AASC GYM DANSE FITNESS
À vos marques ! partez !



Après une année sportive qui s'est déroulée dans la normalité relative de la période COVID, l'AAS Cléry Gym Danse Fitness repart du bon pied, toujours dans la bonne humeur, pour cette nouvelle saison. Si vous n'avez pas pu nous rencontrer lors du forum des associations du 3 septembre, n'hésitez pas à consulter notre site Facebook, ou bien à venir faire un essai. Ne tardez car certains cours affichent déjà complets. *L'inscription peut se faire en ligne via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/aas-clery-gym-danse/adhesions/fiches-inscriptions-2>*

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse mail suivante (aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com).

L'association propose des cours très variés, pour tous les goûts, et surtout pour tous les âges, à partir de 4 ans. Notre équipe de coachs tous qualifiés (et toujours aussi

fidèles !) saura vous guider et surtout vous motiver. Pour les enfants, les spectacles de fin d'année ont pu avoir lieu pour la plus grande joie et la fierté de leurs parents : démonstration des cours de gymnastique GRS avec Hélène et spectacle Streetdance avec Coralie. Cette année, nous sommes ravies d'accueillir Laurine, notre nouvelle coach pour des cours de Modern Jazz Hip Hop (à partir de 9 ans).

Pour les adultes, un grand choix d'activités que vous avez peut-être pu découvrir lors des festivités du 14 juillet à Cléry-Saint-André avec Elise, notre prof de Yoga et Christelle pour un cours de Fitdance. Hélène et Arnaud proposent également des cours de renfo pour adultes sans oublier la Zumba du lundi soir avec Marion.

Alors, si ce n'est déjà fait, enfilez vos baskets, prenez votre tapis, votre bouteille d'eau et retrouvez-nous à l'Espace Loire.



AMAP TERRES D'ARDOUX
Agriculture BIO et Circuits courts !

Qu'est-ce qu'une AMAP ? C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. En adhérant à une AMAP, vous achetez à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, et vous contribuez à la sauvegarde de l'activité agricole locale dans le respect

du développement durable. Vous devenez « consomm'acteur » !

Quels produits trouve-t-on à l'AMAP Terres d'Ardoux ? Tous les produits sont certifiés bio et issus de fermes les plus proches de Cléry Saint André : légumes, pains, œufs, viandes, fromages de chèvre, huiles, farines, pâtes, bières, vins, cidre, jus de fruits, confitures, biscuits...

Concrètement, comment ça marche ? En adhérant à l'AMAP, vous pouvez passer des contrats ponctuels, mensuels ou semestriels

auprès des producteurs adhérents. Vous retirez vos commandes à la distribution du vendredi soir de 18h à 19h à la Halle Lebrun au pied de la Basilique à Cléry-Saint-André. Evénements : Une distribution a eu lieu chez Valérie Deneufbourg le 30/09. La distribution de Noël aura lieu le 9/12 à l'Espace Loire.

*Vous voulez nous rejoindre ?
Site internet : terresdardoux.fr
Facebook : [@terresdardoux](https://www.facebook.com/terresdardoux)
Email : terresdardoux@gmail.com*



CRÉATION ACCUEIL

Les Activités du Mardi après-midi se sont poursuivies pendant les mois d'été.

A la rentrée nous avons repris les cours de dessin à Saint-André.

Voyages et sorties 2023 :

Nous avons rencontré notre voyageur pour la préparation des futurs voyages et sorties de l'année prochaine.

L'une des destinations possibles du voyage de 8 jours pourrait être l'île de Madère.

Le petit voyage de 4 jours reste encore à définir.

Nous pensons reprendre l'idée de déjeuner spectacle au cabaret « Madame sans Gène » à Vendôme pour la sortie du mois de mars que nous n'avons pas pu réaliser cette année.

Nous vous tiendrons informés de ces destinations dès que possible.

Voyage en Corse de 8 jours début juin : Ce voyage plusieurs fois reporté et tant attendu a pu enfin se réaliser. Il a réuni quarante-trois participants qui ont pu profiter par beau temps et dans la bonne humeur des magnifiques paysages de l'île de Beauté de Bastia à Bonifacio.

Manifestations communales :

Nous serons présents à la Foire aux pommes où nous espérons vous rencontrer à notre stand et vous renseigner plus directement sur nos voyages et sorties et nos autres activités.

L'Equipe de Création-Accueil espère que vous avez passé un bon été et vous retrouver nombreux à ces manifestations.

AAS CLÉRY MAREAU FOOTBALL

La saison 2022-2023 commence avec de nouveaux objectifs pour le club et l'ambition pour notre équipe fanion d'accéder à la 2^{ème} Division Départementale avec l'arrivée à l'inter-saison d'un nouvel entraîneur senior.

Encore cette année, l'ensemble des catégories jeunes seront représentées avec pour la 1^{ère} fois des équipes par catégories d'âges sur le foot à 8 (1 équipe d'enfants de 2013, 2012, 2011, 2010) pour permettre un meilleur épanouissement des enfants. Même si le niveau de compétition de nos équipes jeunes progressent d'année en année pour atteindre les plus hauts niveaux départementaux grâce à nos bénévoles, l'accueil, la convivialité et le respect reste l'ADN du club et félicitations aux joueurs, parents, éducateurs, dirigeants par leur comportement exemplaire sur les terrains la saison dernière et félicitations à notre arbitre

qui officiera cette saison en régional 2 . Nous avons également de nouveaux projets qui seront dévoilés tout le long de la saison sur notre page facebook et site internet et nous vous attendons pour notre traditionnel loto qui aura lieu le Samedi 05 novembre à l'espace Loire.

Pour compléter, structurer et toujours mieux encadrer nos jeunes nous recherchons des personnes qui souhaiteraient s'investir et nous souhaiterions former de nouveaux arbitres officiels.

Enfin, nous remercions l'ensemble des bénévoles, éducateurs, arbitres, dirigeants toujours présents après deux années difficiles sans quoi rien ne serait possible pour cette nouvelle saison et un merci plus particulier à Eric LAVAL investi depuis de très nombreuses années et qui arrête ces activités après avoir été Educateur, Président et Entraîneur seniors ces deux dernières saisons.



Merci à la municipalité pour les travaux de réfection du terrain d'entraînement et nous vous attendons nombreux et nombreuses le samedi et le dimanche venir encourager nos équipes sur les différents terrains.

Site internet :

www.facebook.com/aasclerymareaufootball

Adresse mail : 505041@lcfoot.fr

HARMONIE

L'Harmonie de Cléry vous attend !

La sortie du confinement nous avait redonné le moral et surtout l'envie de partager notre passion de la musique avec notre public, mais les caprices de la météo en ont décidé autrement ! En effet la fête de la musique programmée avec nos amis de SterGlaza été annulée ! Mais nous espérons bien vous proposer cette rencontre une autre fois.

En attendant nous vous donnons rendez-vous pour la foire aux pommes le 16 octobre avec notre habituel apéritif concert devant le podium de la République du centre. Et le 26 novembre venez assister nombreux à notre concert de sainte Cécile à l'espace Loire, avec notre invitée l'harmonie de Chaingy. Cet été vous avez sûrement trouvé dans



vos boîtes aux lettres un petit flyer vous invitant à nous rejoindre. Nous avons besoin de tous les musiciens de la commune (et des alentours). En effet, plus nous sommes nombreux, plus la musique devient facile et plus nous avons de plaisir à jouer. Donc même si cela fait longtemps que vous n'avez pas pratiqué, même si vous pensez

que vous n'avez pas le niveau, venez nous rencontrer !

Prenez contact avec notre cheffe Stéphanie Moreau au 06 22 11 42 64 ou notre président Jean-Pierre Quesne 06 41 96 54 31.

La musique est un langage universel sans limite d'âge !

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CLÉRY VAL D'ARDOUX



Merci ! Nous tenons à remercier la municipalité, les agriculteurs, le magasin Intermarché et les anonymes qui nous ont apporté de l'aide cet été sur les différents feux. Avec les dons de boissons, de nourriture ou bien la mise à disposition de leur machine agricole. Cette entraide nous est indispensable.

Le Centre de Secours recrute toujours des sapeurs pompiers.

Vous avez de 16 à 45 ans, vous avez de la disponibilité ? En journée, les soirs, les week-end ?

Venez rejoindre les rangs !



L'AAS CLÉRY BASKET POUR VOUS



Une nouvelle saison a démarré et nous avons été heureux de vous retrouver au forum des associations.

Aujourd'hui, nous continuons à structurer le club et ainsi pouvoir offrir le meilleur encadrement pour nos jeunes et adultes afin de leur permettre de progresser le plus vite possible. Dans ce cadre, un salarié interviendra sur différents niveaux

et renforcera notre équipe de bénévoles.

Nos projets pour cette nouvelle saison sont de construire et faire monter notre équipe première en dm2, offrir des créneaux d'entraînement doublés dès la catégorie U9. Nous souhaitons que l'ensemble des amoureux de la balle orange puisse pratiquer le basket n'importe quand et

pour cela sommes disponibles pour travailler sur la réalisation d'un plateau technique basket à Cléry Saint André.

Notre équipe de bénévoles travaille pour que votre club devienne une place de basket reconnue dans le Loiret.

Après notre page Facebook, site web et boutique en ligne, nous voici maintenant sur Instagram. Suivez-nous régulièrement

pour les matchs et l'avancée de nos projets. Du côté de l'espace Loire, nous vous attendons au gymnase les samedis pour encourager nos équipes et pour nos événements phares :

- Nos fêtes des enfants de décembre et Janvier.

- Notre vide grenier de printemps 2023.

- Nos tournois de fin de saison (juin 2023). Retrouvez-nous sur clerybasket.fr, Facebook et Instagram que vous êtes toujours plus nombreux à suivre.

Venez essayer sans obligation d'adhésion le basket et pourquoi pas rejoindre nos équipes en tant que joueurs et/ou bénévoles.

clerybasket.frclerybasket@gmail.com

Facebook/Instagram (AAS Cléry Basket)

Tél : 06 03 97 03 90 (Alexandre, président),
06 77 40 46 04 (Anne, secrétaire)

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ EN TRANSITION

Grâce au Foyer Socio-Educatif du Collège Jacques de Tristan et à l'aide précieuse et la présence hebdomadaire de l'association Cléry-Saint-André en Transition, une cinquantaine d'élèves volontaires de 6ème et 5ème ont pu participer cette année à la création d'une butte de permaculture dans le patio du collège, d'une haie fruitière et d'une allée de plantes grimpantes en pots dans la cour du collège. Les élèves ont pu apprendre des techniques de jardinage et des valeurs écologiques et ont eu le plaisir de voir pousser et récolter framboises, groseilles, basilic, petits pois,

haricots verts, artichauts, radis...

Les élèves ont pu créer du lien social entre eux et avec les adultes encadrants de leur collectivité. Cette animation a permis de valoriser des élèves volontaires, de les encourager dans des initiatives citoyennes, ils ont pu travailler manuellement dans la bonne humeur et le partage et ont eu le plaisir de travailler ensemble au service de la communauté. Le cadre de vie au collège a été embelli grâce au jardin partagé. Ce projet peut de plus s'insérer dans les programmes pédagogiques de plusieurs matières comme la SVT, la Technologie et d'autres encore à venir.



JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI

Un concert pour Haïti

Sous la direction de Clément Joubert



Le 18 novembre 2022 Clément Joubert et les grands élèves du conservatoire d'Orléans donneront un concert de musique en l'église de Mareau aux Près au profit des enfants de l'école Baie de Henne à Haïti. Nous connaissons tous la

dynamique hors pair de ce chef d'orchestre rempli de talents. Un musicien accompli qui n'a de cesse de vouloir partager sa passion pour la musique. Un répertoire éclectique qui va de la musique classique, baroque et contemporaine en passant par l'opéra. Il est le directeur artistique de la Fabrique – Opéra. La classe d'orchestre du conservatoire nous réserve toujours des grands moments de musique.

Très chaleureusement, ils ont accepté de venir jouer gracieusement au profit du jumelage Cléry / Haïti. Pour notre association c'est une occasion importante de récolter des fonds et de nous permettre de poursuivre notre aide humanitaire.

Nous essayons de soutenir cette école du Nord-Ouest d'Haïti privée de tout

soutien. Sans notre assistance financière les quelques 500 écoliers de cette école seraient livrés à eux-mêmes et exploités. Un bagage scolaire minimal est leur seule chance de se sortir du marasme actuel de ce pays. Haïti est un pays en rupture de gouvernance, en proie à la corruption, la faillite institutionnelle, la violence où les rapt et meurtres dominent le quotidien d'une population désespérée. Peut-on les abandonner pour autant ? Leur donner accès à l'enseignement semble être un atout primordial pour les sortir de leur précarité endémique.

Concert de musique classique le 18 novembre 2022 à 20 h 30 en l'église de Mareau aux Près. Nous comptons sur vous.

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Depuis cet été le plongeon dans l'obscurité de notre commune dès 23 heures n'aura probablement échappé à personne. Cette volonté s'inscrit dans un triple objectif. Premièrement il y a cet impératif collectif qu'est celui de la réduction de notre consommation d'énergie. Les conséquences du changement climatique sont une évidence et l'extinction nocturne de notre éclairage public accompagne notre nécessaire et urgente adaptation à réduire nos émissions de GES. Deuxièmement le contexte récent de crise d'approvisionnement en énergie a fait flamber la facture de l'électricité et nous devons dès maintenant réduire notre consommation. C'est d'ailleurs une incitation forte demandée par l'État dans la loi Energie-Climat. Troisièmement la volonté de notre groupe est de lutter contre la pollution lumineuse la nuit. Une réunion publique le 22 juin animée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes est venue appuyer notre engagement pour réduire les nuisances lumineuses nocturnes : impact sur notre santé, la faune, la flore ...

Si nous sommes conscients des désagréments occasionnés par cette restriction nous sommes convaincus que la majorité d'entre vous acceptera cette mutation, nous continuerons nos efforts en faveur de l'environnement.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Décisions éclairantes

Nous hésitons parfois à féliciter nos collègues du Conseil municipal quand ils prennent des décisions fortes et positives. Prenons l'exemple de l'éclairage public. Après une expérimentation lors du dernier mandat, notre groupe a très régulièrement encouragé une plus grande sobriété et recueilli les quolibets. Nous avons l'impression de ne pas être écoutés. Pas du tout. Le 22 juin dernier, une réunion publique a été organisée sur les impacts positifs de l'extinction pour la protection de la faune et de la flore. Le 18 juillet, la décision était prise d'éteindre tous les éclairages publics entre 11h et 5h du matin sur la commune. Une décision assez radicale et économique alors que les prix de l'électricité explosent. Pour notre part, nous aurions sans doute approfondi la concertation. Les questions de sécurité et de valorisation du patrimoine auraient été posées. Mais non. Décision radicale.

Il serait d'une mauvaise foi regrettable de se souvenir que notre système d'éclairage ne permet pas de choisir d'allumer tel ou tel candélabre, contrairement à d'autres villes, plus visionnaires, qui ont bénéficié de fortes subventions. Notre système est un peu archaïque, faute de ces investissements, mais il est simple : tout ou rien.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

L'été que nous avons passé a connu un épisode de chaleur impliquant un niveau élevé d'incendie, notamment la Teste de Buch avec plus de 20 000 hectares partis en fumée, mobilisant plus de 1 200 sapeurs-pompiers. Si le réchauffement climatique est incontestablement l'un des facteurs aggravants de ce désastre, ne minimisons pas les conséquences des actions de ceux qui s'opposent à l'aménagement de nos forêts pour la prévention des feux.

Depuis la rentrée, le budget des ménages est impacté par le prix des énergies et des denrées alimentaires en forte augmentation, traduisant une inflation galopante. Cette situation pourrait avoir des effets ricochets sur le budget communal, soit sur la fiscalité, soit sur le prix des services, notamment en restauration scolaire.

Cependant, ces augmentations pourraient être amorties par les investissements réalisés en matière de rénovation des bâtiments, la modernisation de l'éclairage public et de la modification de son amplitude horaire. Nous serons donc vigilants lors de la construction du prochain budget municipal.

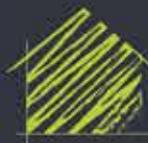
Pour nous suivre :

<https://www.facebook.com/unnouveausoufflepourclery/>

<https://www.facebook.com/Bubenheimer.gregory>



CONSTRUIRE,
UN MÉTIER FAIT DE PASSION ET D'EXIGENCE.



MAISONS VIGERY
C O N S T R U C T E U R

ORLÉANS **BAULE** BLOIS

Tél. 02 38 45 15 38

maisons-vigery.com

© Maisons Vigery - 04/2011



DIL PROMOTION

AMÉNAGEMENT FONCIER & PROMOTION IMMOBILIÈRE

ACHAT
DE TOUS TERRAINS
AU COMPTANT

CONTACTEZ-NOUS !

TÉL. 02 38 45 01 40

1 BIS RUE DU 11 OCTOBRE - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

© DIL Promotions - 04/2011

